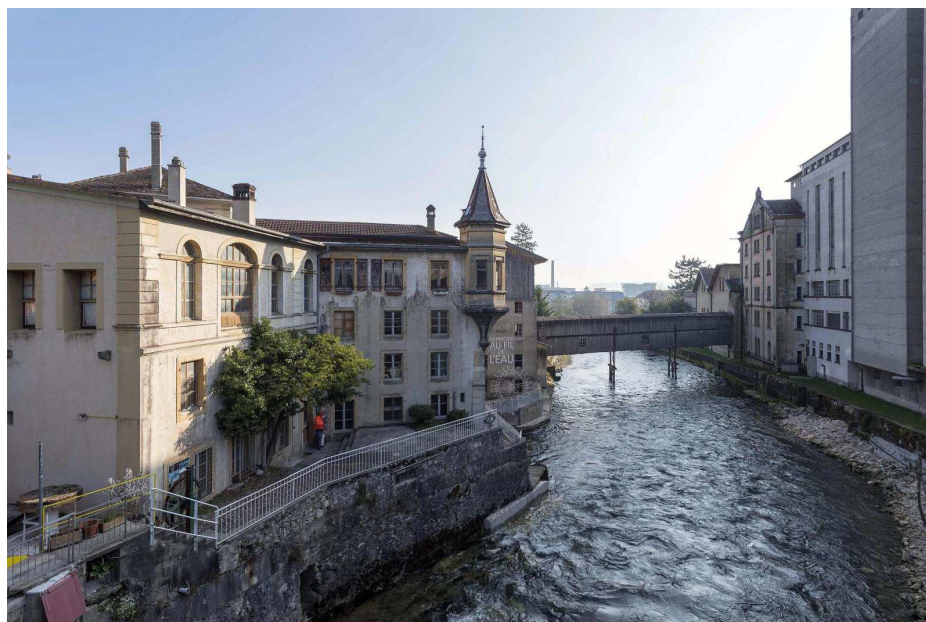


24 heures 8 septembre 2021

Le sort des anciens moulins d'Orbe prend le chemin du Tribunal

Alors que cette friche historique vient d'être classée par le Canton, Patrimoine suisse fait recours contre ce désormais emblématique projet de réhabilitation piloté par Orllati.



Ancienne minoterie, les moulins Rod sont au cœur d'un projet de sauvegarde et de reconversion depuis 2017 Jean-Paul Guinnard

Décidément, le cours de l'Orbe, dans ce coin paisible en aval du vieux pont du Moulinet, ressemble de moins en moins à un long fleuve tranquille. Projetée depuis 2017 par le groupe Orllati, la réhabilitation de ce rare ensemble d'histoire industrielle, l'incroyable fatras de vestiges médiévaux et modernes des anciens moulins Rod, se réglera, sauf énième surprise, finalement devant la justice.

Alors que le Canton vient tout juste de classer en partie le site, désormais protégé par une note 2, l'ONG Patrimoine suisse annonce avoir déposé un recours auprès du Tribunal cantonal. Elle ne s'oppose pas au classement – c'est elle qui l'avait demandé, avec l'aval du promoteur – mais maintient ses griefs à l'encontre du projet d'Orllati. Les oppositions avaient été levées, fin juin, par la Commune d'Orbe. Selon nos informations, en coulisse, on croyait avoir négocié le retrait de l'opposition de l'ONG en échange du classement. Visiblement pas.

Recours surprise

Un sacré rebondissement dans ce dossier qui doit sceller le sort de cet ensemble unique en Suisse. Emblématique, aussi, à l'heure où le groupe Orllati investit de plus en plus dans des sites historiques. Le projet de réhabilitation, déjà revu et corrigé, avait été présenté en 2019 comme un compromis satisfaisant la quasi-totalité des parties. Le promoteur et propriétaire, Orllati, y réalisait une vingtaine d'appartements et un espace culturel sur la friche, [libérée de ses occupants](#) et d'une partie des structures internes. Tandis que l'enveloppe était restaurée et les parties les plus anciennes du bâtiment conservées, sous suivi archéologique. «Nous aurions pu retirer notre opposition s'il y avait des garanties et des informations, notamment sur les effets du classement. Sauf qu'il n'y en a eu aucune, souligne la présidente de la section vaudoise de Patrimoine suisse, Béatrice Lovis: la conservation des menuiseries, l'expression des façades d'une nouvelle construction à côté ou encore le devenir des machines-outils, dont on est sans nouvelles. Sans parler de la partie muséale qui semble bien être purement alibi. En somme, on se retrouve avec un projet pensé pour un édifice en note 3, et pas pour un bâtiment classé.»

Entre les lignes, les défenseurs du patrimoine pensent que le Canton n'a pas pris le dossier par le bon bout. En face, Orbe et les Monuments historiques imaginaient au contraire que les travaux pouvaient très bien s'accompagner d'adaptations en cours de chantier, suite aux surprises ou aux nouvelles mesures de protection. Officiellement énervée, Orbe se donne «un temps de réflexion» avant de recontacter l'ONG et d'envisager la suite des opérations.

Erwan Le Bec est journaliste au quotidien 24heures pour la rubrique Vaud & Régions.